

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Annon

RIGOUREUSEMENT PAYABLES D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITE DE GRÉ À GRÉ avec L'ADMINISTRATION POUR L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

AVIS

L'abonnement à l'ECHO, pour toutes les personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 centes par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie.

SECOURS MUTUEL

LÉGISLATION FRANÇAISE

En vertu du décret en date du 26 mars 1852, l'approbation confère les avantages ci-après énumérés.

1° Droit de prendre des immeubles à bail, de posséder des objets mobiliers et de faire tous les actes relatifs à ces droits.

2° Faculté de recevoir, avec l'autorisation du préfet, des dons et legs mobiliers dont la valeur n'excède pas 5,000 francs.

3° Fourniture d'un local gratuit fourni par la commune, avec le mobilier nécessaire à la tenue des réunions.

4° Fourniture gratuite, par la commune, des livres et registres nécessaires à l'administration et à la comptabilité.

5° Remise des deux tiers du droit municipal sur les convois, dans les villes où ce droit existe.

6° Exemption des droits de timbre et d'enregistrement pour tous les actes intéressant ces sociétés.

7° Faculté, pour le bureau, de délivrer à chaque sociétaire un diplôme pour servir de passeport et de livret,

aux conditions déterminées subsidiairement par un arrêté ministériel en date du 5 janvier 1853.

8° Faculté de faire, aux caisses d'épargne, des dépôts de fonds égaux à la totalité de ceux qui seraient permis au profit de chaque sociétaire individuellement.

9° Faculté de verser à la caisse générale de retraite, au nom des membres actifs, les fonds restés disponibles à la fin de chaque année.

10° Faculté de servir directement des pensions de retraite, si la Société compte un nombre suffisant de membres honoraires.

11° Participation aux subventions de l'Etat, réservées désormais aux Sociétés reconnues ou approuvées.

Pour obtenir les subventions, le président d'une Société approuvée doit adresser une demande au ministre de l'Intérieur, par l'intermédiaire du préfet, en joignant à sa demande un état détaillé de la situation financière de la Société et un état numéraire des membres tant honoraires que participants.

Voici, maintenant, les conditions que doivent remplir les Sociétés pour être approuvées.

1° Réserver à l'empereur (?) la nomination du Président de la Société.

2° Consacrer, par les statuts, le principe de l'admission des membres honoraires, c'est-à-dire des membres qui paient les cotisations fixées ou font des dons à l'association sans participation aux bénéfices des statuts.

3° Ne pas promettre de secours en cas de chômage.

4° Stipuler l'admission des membres participants au scrutin et à la majorité des voix à l'assemblée générale.

5° Faire nommer tous les membres du bureau, à l'exception du président, par l'assemblée générale.

6° Stipuler dans les statuts que le nombre des membres participants ne peut excéder celui de 500, à moins d'une autorisation spéciale du préfet.

7° Ne promettre de pensions de retraite que s'il y a un nombre suffisant de membres honoraires.

8° S'engager à régler les cotisa-

tions de chaque sociétaire d'après les tables de maladie et de mortalité confectionnées et approuvées par le gouvernement,

9° Ne pas garder plus de trois mille frs en caisse, si la Société a plus de 100 membres, et plus de 1,000 frs si elle a moins de 100 membres.

10° N'apporter aucune modification aux statuts ou règlements de la Société, sans l'autorisation préalable du préfet.

11° En cas de dissolution volontaire ou forcée, se soumettre aux règles de liquidation établies par le même décret.

Par un décret en date du 18 juin 1864, les présidents sont devenus renouvelables tous les cinq ans, mais avec faculté d'être confirmés dans leurs fonctions.

La monnaie est un instrument d'échange

Quel est donc le rôle de la pièce de monnaie dans la société, pour que son emploi exige tant de garanties contre toute altération de son poids et de sa composition ?

La monnaie est le principal instrument des échanges dans les pays civilisés. Son rôle est, à ce titre, de la plus haute importance. Acheter ou vendre, recevoir un salaire ou le prix d'un service quelconque, c'est faire un échange et cette opération se renouvelle à chaque instant dans la vie.

Pourquoi échange-t-on en effet, sinon pour vivre ? J'échange un objet qui m'appartient et dont je n'ai pas l'emploi immédiat contre un autre dont j'ai besoin et qui appartient à mon voisin ; nous convenons librement de faire cet échange qui nous est utile à tous les deux ; c'est la condition de l'existence des hommes en société.

L'homme, en effet, est seul propriétaire des produits de son travail, soit manuel, soit intellectuel, c'est-à-dire des résultats de l'effort de ses bras ou de son intelligence ; il a seul le droit d'en disposer. Mais s'il travaille, c'est pour se procurer des moyens d'existence. Or l'expérience nous apprend que nos efforts personnels n'y suffisent pas, que nous

avons tous besoin les uns les autres pour atteindre ce but. Ainsi, j'ai une hache et je vais tous les jours couper du bois dans la forêt ; j'en ai bientôt plus qu'il ne m'en faut pour les besoins de mon ménage. Il m'appartient cependant à moi seul, parce que seul j'ai pris la peine de le couper et de le transporter. Mais je n'ai pas de sabots, par exemple, et je ne sais pas les faire. Mon voisin qui en fabrique a, par contre, besoin de bois, et il ne peut pas aller en chercher dans la forêt parce qu'il est infirme ; j'irai lui proposer mes fagots qu'il me paiera, par échange, en sabots et, de cette façon, nous rendrons service mutuellement.

Mais comment puis-je savoir ce qu'une paire de sabots vaut de fagots, c'est-à-dire combien je devrai en donner à mon voisin en échange du prix de son travail ? C'est une question délicate que l'expérience apprend à résoudre dans des cas très simples.

Chez les sauvages, par exemple, qui ont peu de besoins à satisfaire, l'échange s'opère directement ; c'est ce qu'on appelle le troc. Il serait presque impossible à nous, hommes civilisés, d'agir de même pour nous procurer les nombreux objets dont nous faisons usage chaque jour ; cette difficulté a été résolue par l'emploi de la monnaie.

Au lieu d'échanger des fagots contre des sabots, ces deux produits s'échangent indépendamment l'un de l'autre, contre une troisième marchandise connue et appréciée de tout le monde : cette marchandise, c'est la monnaie.

L'argent est en effet un métal qui subit des variations de prix suivant son abondance ou sa rareté. En lingots, il se vend et s'achète comme toute autre marchandise. Avec ce lingot, on fabrique divers objets : cuillers, chaînes, boîtes de montres qui se vendent ordinairement au poids. On en fabrique enfin des pièces rondes portant certaines empreintes que l'on appelle de la monnaie et que l'on échange contre d'autres produits, plus facilement que si le métal était resté à l'état de lingots ; mais l'argent, sans cette forme spéciale, ne conserve pas moins sa qualité de marchandise.

Comité de Régie

LUNDI, 16 MAI 1892.

Présidence de Frs Decelles, secr.,
Président.

Présents : MM. L. Cordeau, J. B. Morin, J. B. Hevy, J. Benoit, J. Leduc, J. Bernard, F. Lajoie, J. Marsan, J. H. Morin, H. Langelier, J. A. Côté.

Après lecture, le rapport de la dernière séance est approuvé.

Applications pour bénéfices de MM. :

Dolphis Guillemette, 10 mai.

Dosithée Duval, 12 mai.

Damase Fréchette, 8 mai.

L'application de M. Alexandre Champigny, laissée sur la table à la dernière séance de ce Comité est acceptée comme devant dater du 2 mai, ayant été faite et produite dans les délais voulus, d'après les informations prises par un membre.

Rapport du médecin de la Société et d'un visiteur à lui spécialement nommé constatant qu'un malade, lequel reçoit les bénéfices de la Société depuis plusieurs mois sans interruption et qui en a reçu souvent et en différents temps auparavant, pour les mêmes raisons, — bien que incapable encore de reprendre ses occupations ordinaires pour cause d'insalubrité de sa profession, peut cependant se livrer avec avantage pour lui-même, sous tous les rapports, à une occupation autre et de nature à lui procurer l'existence par son industrie.

Le Comité prenant en considération ce rapport en même temps que divers autres rapports particuliers constatant les mêmes faits et leurs conclusions ;

Considérant que, aux termes de l'article 247 des Règlements, le droit aux bénéfices pour maladie suppose, de la part de l'appliquant, non-seulement l'incapacité de vaquer à ses occupations ordinaires mais aussi l'incapacité de vaquer à toutes autres occupations de nature à rapporter un bénéfice quelconque. Il est résolu que le malade susdit soit notifié que la somme de \$6.00 lui sera payée à la prochaine séance de ce comité, pour balance de bénéfices jusqu'à la date du 22 mai inclus, et qu'il ait à se pourvoir autrement et par d'autres occupations à partir de ce jour-là.

Certificats de médecins constatant que M. F. A. souffre actuellement de bronchite en voie de passer à l'état chronique. Après avoir pris communication de ces certificats, de divers autres rapports particuliers et des faits généralement quelconques se rapportant à cette affaire, plus particulièrement le refus, par la succursale de St Denis, de continuer le paiement de tout bénéfice au malade susdit dès le commencement de février dernier, et durant tout le temps depuis jusqu'à ou vers le 15 mars, époque où le comité de Régie central a connu ces faits, le comité ;

Considérant la conduite irrégulière tenu par ce membre, après refus de ses bénéfices par la succursale susdite, 1° en ne continuant plus à fournir régulièrement la preuve de sa maladie et de son incapacité, pour conserver son droit de recouvrer le bénéfice d'eux en temps opportun,

et après constatation de son droit à recouvrement par appel ou autrement ; 2° en négligeant ou différant jusqu'à la date susdite du 15 mars tel appel de la décision, le concernant, prise au commencement de février ;

Considérant que la preuve de la maladie doit toujours, et dans tous les cas, être faite et produite pendant et non après la maladie ;

D'un autre côté, considérant que le ou vers le 15 mars comme susdit, le nommé F. A. a fait certaines démarches à l'effet de reconquérir ses droits aux bénéfices, lesquelles, à la rigueur, peuvent signifier son intention de faire application pour eux, — sans s'occuper du mérite des faits reprochés au dit F. A. et qui ont pu motiver la décision de février le concernant, attendu que la considération de ces faits, que ce comité se réserve cependant le droit d'apprécier advenant contestation est présentement inutile à la cause pour les raisons ci-dessus énumérées.

Il est résolu que la succursale de St Denis reçoive instruction de payer, au susdit F. A., ses bénéfices à dater du 15 mars dernier jusqu'à ce jour, avec instruction de suivre complètement les avis de ses médecins pour une conduite raisonné et exempté, dorénavant, d'extravagances durant sa maladie ; de plus, avec prière aux médecins de la société de faire rapport plus complètement sur ce cas, et de dire si le dit nommé F. A. ne pourrait pas se livrer avec avantage, à des occupations autres que celle de sa profession.

Nouvelle requête de dame Vve. Demandant de nouveau l'avance d'une somme de \$150 acompte sur le bénéfice à elle due par le décès de son époux.

Résolu qu'il soit offert à la requérante la somme de \$200 aux conditions déjà offertes par ce comité, ou l'avance, par semaine à dater du décès, d'une somme de \$300.

Demandes d'admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis :

S. Jodoin, cultivat. 29 ans, Upton.

A. Rousseau, boulanger, 23 ans, St-Athanase.

N. Vandal, cultivateur, 26 ans, St-Simon.

Conformément à l'article 79 des Règlements, il est résolu que les noms de quatre sociétaires soient rayés de nos listes.

Et le Comité s'ajourne.

Fete patronale

La fête patronale de l'Union St-Joseph qui, aux termes de nos règlements, doit être célébrée le 3ème dimanche après Pâques, jour du Patronage de St-Joseph, a été chomée dignement cette année par plusieurs succursales, notamment à St-Hugues (nous en avons déjà parlé) à St-Pie et à St-Denis.

Chacun des membres de la Société à ces endroits s'était fait un honneur en même temps qu'un devoir de faire belle et imposante cette démonstration du Secours mutuel.

A St-Pie, des discours ont été prononcés par M. le Président de la

Succursale et par le Secrétaire Archiviste MM. J. E. Cadieux et Pierre Meunier. M. Henri Langelier, 1er Vice-Président général de la Société et M. Frs Lajoie, membres du Comité Central, de passage en cette paroisse ce jour-là ont encouragé et félicité les organisateurs du succès de la fête.

A St-Denis, la fête a été aussi magnifique, rehaussée par l'assistance en corps, à la messe paroissiale, d'un nombreux parti de pèlerins venus de Sorel.

Nous espérons que les succursales retardataires rivaliseront de zèle l'an prochain, dans la célébration de cette fête.

A Acton-Vale, on se prépare à chomer en juin prochain, époque où la célébration en a été renvoyé. A cette occasion, les confrères d'Acton, dans la procession, suivront la magnifique bannière actuellement en confection à l'Hotel-Dieu de cette ville et les membres du Comité de Régie de la Succursale porteront les insignes neufs de leur charge aussi en voie d'exécution.

Connaissant déjà l'initiative des divers officiers de cette succursale et les bonnes dispositions de ses membres en général, nous sommes assurés par avance du succès de la fête.

Danger des mauvaises lectures

Je vous exhorte à utiliser et à amuser vos loisirs par la lecture, à rechercher ce délicieux aliment de l'esprit, à en nourrir votre jeune famille aussi bien que vous-même ; mais entendons-nous bien : je ne vous parle pas de toute sorte de lectures, et si vous ne deviez pas consulter quelques personnes éclairées et vous laisser guider par elles dans le choix des journaux et des livres, j'aimerais mieux vous détourner de la lecture que de vous la conseiller.

Un ouvrier, qui nécessairement n'a pas reçu une instruction très-étendue, et qui, par conséquent, n'est point en garde contre les mensonges et contre les sophismes, peut facilement trouver sa perte là où il comptait trouver de l'instruction et un innocent plaisir.

C'est un ami qu'un livre, c'est une société qu'une lecture. Malheureux qui choisit un ami perfide ! Malheureux qui se livre à des sociétés corruptrices ! il est bientôt trahi par l'un, perverti par les autres. Le proverbe populaire n'est que trop vrai : " Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es. "

Ainsi donc, quand vos parents, dans leur sollicitude éclairée, vous ont envoyé à l'école, il vous ont rendu le plus grand de tous les services ; mais en même temps ils ont multiplié à l'infini, pour vous, le danger des mauvaises sociétés et des amitiés traîtresses ; car vous voilà en contact avec quiconque, à l'aide d'une feuille de papier et de quelques caractères d'imprimerie, veut se mettre en communication avec vous.

Autant donc je vous exhorte à fuir les mauvaises compagnies qui vous conduiraient à votre perte, au-

tant je vous engage à fuir les mauvaises lectures qui pervertissent l'esprit et l'âme, et surtout ces publications périodiques qui font une guerre continuelle à la vérité, qui calomnient les personnes pour mieux détruire les principes, et qui démontrent les principes pour mieux verser les personnes.

C'est là un des plus grands fléaux de notre époque ; c'est un de ceux contre lesquels vous devez le plus vous tenir en garde.

Vous seriez bien imprudent de vous exposer à ce péril, puisque vous n'avez presque aucun moyen de conjurer.

Pouvez vous, en effet, réduire leur juste valeur ces assertions mensongères ? pouvez-vous neutraliser l'effet de ces paroles empoisonnées ?

Non ; car voyez ce dont se composent ces publications. Ce sont des faits inexacts ; avez-vous le temps et le moyen de les contrôler ? Ce sont des faits, vrais au fond, mais présentés sous un jour faux : vous est-il possible de les rétablir ? Ce sont des intentions dénaturées, des assertions hasardées ou mensongères, des citations tronquées ; au lieu de toute cette confusion, vous est-il possible de distinguer le vrai ?

Vous direz peut-être : " Je vois l'écueil, je saurai l'éviter. Si j'ai reçu vos conseils, ce n'est pas pour les oublier aussi vite. Je puis sans crainte affronter la lecture des mauvais livres ; ils ne produiront sur moi aucune impression : mes principes sont fermes, mes convictions sont arrêtées. Rien ne me fera changer. "

Quand vous raisonnez ainsi, vous vous faites illusion.

EN QUOI CONSISTE LA PERFECTION EN AGRICULTURE

La perfection en agriculture consiste :

1° A pouvoir tirer continuellement profit de toutes les parties de la ferme.

2° A élever autant d'animaux que la ferme peut en contenir et entretenir avantageusement ; car la viande, la laine, le lait, le beurre, le fromage donnent de plus grands profits que le foin et les grains qui époussent la terre.

3° A savoir produire sur la ferme, le plus économiquement, la meilleure qualité et la plus grande quantité de fumier. Cette dernière condition est d'une importance extrême et résume les deux autres ; de son exacte observation dépend le succès permanent du cultivateur sous n'importe quelles conditions et en toutes circonstances.

BONS CONSEILS AUX CULTIVATEURS

Rappelez-vous, cultivateurs, que ce n'est pas de travailler dur et ferme qui vous enrichira ; mais de travailler bien et à propos. La force physique n'est pas à dédaigner, mais ce n'est pas elle qui doit conduire ; ce doit être l'intelligence, autrement le succès n'est plus possible.

Ainsi, avant de commencer vos travaux de semailles, tracez-vous une ligne de conduite, un programme de

vous pouvez raisonnablement durant ce temps précieux et ce programme. Rappelez-en temps opportun les deux suivantes : " Qui trop em- pte, mal étreint, " et que de pe- causes produisent souvent de ds effets, c'est-à-dire qu'ordinai- ent votre succès ou votre insuc- dépend de l'attention que vous ez à ne pas négliger les petits s de l'ouvrage que vous faites, rigole que vous oubliez, une e de terre que vous semez un trop tôt ou un jour plus tard promettent quelquefois toute une sson. C'est à vous d'exercer vo- ntelligence à tout voir, pour faire à propos et avec ordre.

Qu'est-ce qu'une épouse modèle

Une épouse modèle, c'est celle me sur laquelle le cœur de son ri peut s'appuyer sûrement. Elle cupé de son ménage et lui rend spitalité agréable. Elle sait qu'une onse douce apaise sa colère ; c'est r son mari qu'elle réserve ses sou- es les plus charmants et ses paro- les plus tendres. Elle est la con- ente de ses chagrins et de ses es, et ne se croit pas obligée de onter aux voisins les affaires de mari. Elle respecte les droits son époux et de ses enfants, qui aient de retour. Elle sait que grande force c'est d'être une vraie me, et non pas un homme man- é, aussi cultive-t-elle les qualités minines. Elle est fidèle à ses amis es garde. Les épreuves ne l'ai- ssent pas, mais au contraire, la dent plus forte et plus douce. Elle he les fautes de son mari, au lieu s'en plaindre à tout le monde. Le ot " amour " est écrit à toutes les ges de sa vie. Elle fait de sa mai- n et son cœur un véritable *home* yer pour l'homme qu'elle a choi- Voilà la femme modèle, et si elle eu la bonne fortune de trouver un ari modèle, ce sera le plus beau énage qu'on puisse imaginer.

BIBLIOGRAPHIE

Leçons de choses et lectures à l'usa- des écoles primaires et des cours adultes, par Paul Rousselot, an- cien professeur agrégé de philoso- phie, inspecteur de l'Académie de Nancy. 1 vol. in-12 cartonné, neu- vième édition. Ch. Delagrave, éditeur, 15, rue Soufflot, à Paris. Si l'éducation est l'apprentissage e la vie réelle, l'école doit donner ux enfants une idée exacte des ré- atés qui les attendent, lorsqu'ils en- cront de leur personne dans le combat de la vie". Elle doit, dans e but, les habituer à regarder au- our d'eux, à se rendre compte des aits, à se laisser instruire " sous la ctée des choses ", selon le mot de Bacon. Ainsi entendue, l'éducation générale devient une préparation à l'éducation professionnelle ; elle y conduit, on pourrait même dire qu'elle en est comme le premier de- but. Tel est l'esprit dans lequel ce livre

a été présenté pour la première fois, en 1875, au public scolaire. Le fa- vorable accueil dont il a été l'objet depuis lors est la meilleure recom- mandation pour l'auteur et pour l'é- diteur.

Le XXème Siècle

Revue mensuelle d'études socia- les, 39 rue Sainte à Marseille, Fran- ce. Abonnement 10 frs par année. Sommaire du No de Février : Aux lecteurs. La mort du cardinal Manning. De la participation de l'Ouvrier aux bénéfices : Prologue : Deux er- reurs fondamentales. La participation et l'analyse de l'œuvre de la production. Accusa- tions et réponse. Capitalisme et Socialisme. Coup d'œil sur l'origine et le progrès de ces deux hérésies économiques. Chrétiens et économistes. Conclusion et épilogue. La question juive, lettre de M. E. Drumont au XXème Siècle. Nos maîtres.

—Ecrire en se flattant qu'on sera lu, c'est prêter de l'argent et s'imagi- ner qu'on sera payé.
—La multiplicité des livres ne re- dresse pas plus les intelligences que la multiplicité des lois ne reforme les mœurs.
—Une qualité de l'esprit est d'être pénétrant, et la qualité du cœur est d'être pénétré.
—Celui qui s'accorde tout ce qui est permis est bien près de ce qui est défendu.
—La jalousie est l'ennemie la plus terrible de la charité ; mais la mère de la jalousie, c'est l'orgueil.
—Si vous voulez me corriger de mes fautes, reprenez-moi en face ; mais n'allez pas me mordre à la d'é- robée.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la " Société de publica- tion, " sous le *contrôle*, pour la rédac- tion, de censeurs ecclésiastiques. J. B. LALIME, Président. B. O. BÉLAND, Secrétaire. J. A. CADOTTE, Administrateur. Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'admini- strateur.

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'É- cho, de St-Hyacinthe, un organe offi- ciel de la C. M. B. A. DR J. A. MACCABE, Grand Président.

MAI

Contribution mensuelle.....	40
Décès E. Guillet	25
" E. Bouvier	25
Administration.....	25
<hr/>	
Total à payer.....	\$1.15

ECHOS

Solennel—Sa Grandeur Mgr Moreau e d t la messe basse, dimanche : matin, dans la chapelle de l'Ouvrier de Ste Geneviève. *L'Evénement*—Avec son dernier numé r, l'Evénement de Québec entre dans la vingt-cinquième année de son existence. Ce sont ses nozes d'argent qu'il doit célébrer. Nos meilleurs souhaits au conf.ère. *Courtes*—Il y aura de grandes courtes à St-Hyacinthe les vingt-deux et vingt- trois, un prochain, données par le Club Lafontaine de notre ville. Il y sera dis- tribué une somme de \$1,500 en bourses et les meilleurs trotteurs de la province s'y donneront rendez-vous. Nul doute qu'il y aura beaucoup de monde des pa- roisses voisines. *Association Méd. et Chirurgicale de St- Hyacinthe*—Séance du 5 Mai. Étaient présents : MM. Des Palardy, Prés. ; St Germain, Migeault, Eugène Turc, Gauhier, G Turcot, Berthiaume, Des- royers, Desparts, Desjardins, Emile St Jacques, Braudry et G... *Après* la lecture et l'adoption du rap- port de la dernière séance, il y eut un o gue di cussion sur os moyens à pre- dre pour protéger la profession médicale contre es charlatans. Ensuite Monsieur le Dr Palardy donna une lecture ayant pour titre : "La stigée dans le traitement du rhumatisme arti- culaire aigu." Comme toujours le savant conférencier sut plaire et intéresser son auditoire qui ne lui ménagea pas ses applaudissements. Pendant la lecture du Dr Palardy, un heureux incident permit à l'association ce jour de la présence du Rév. A. Da- puis, curé de St Paul. Prié de prendre a parole après Monsieur le Président, il fonce la l'œuvre de son esprit de pro- grès et d'association. Par l'assemblée fut ajournée à 3 mois. *Arrêt pour fausse représentation*—M. Hector Pagnon, marchand de cette ville a fait arrêter sur mandat un nommé He- rri Pagné, pour fausse représentation dans la vente d'un cheval de prix. Le cheval, parait-il, n'était pas en réalité tel que l'avait représenté le vendeur. La cause a été remise et l'accusé admis à caution. *Terrible accident*—Un veillard du nom de Phœnot et demeurant en cette ville, a été, samedi soir vers six heures, la victime d'un terrible accident. Il était près du chemin de fer occupé à voir enarger un char de chevaux sur le Grand Tronc, lorsqu'une locomotive, qui cependant n'a fait pas à une grande vitesse, le renversa, lui coupant les deux jam- bes. Le Dr Eugène Turcot appelé immédia- tement fit l'amputation, assisté des Dr Migeault, Desparts et G. Turcot. Le veillard est âgé de 66 ans et dit ne pas se rappeler du tout comment est arri- vé l'accident. On nous fait savoir que l'amputé est en bonne voie de guérison. *Costicook*—Une centaine de coions sont partis pour la nouvelle paroisse de M. l'abbé Morin. Plusieurs d'entre eux ont un capital de dix à quinze mille piastres. M. A. Gagnon, ancien vicario de Coa t exko, fait partie du contingent, et se propose de passer définitivement dans le diocèse de Mgr Grandin : il deviendra le curé, d'une des nouvelles paroisses cana- diennes qui surgissent dans le district de St-Albert.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries !
Bordures !
Décorations de plafonds !

Nous venons de recevoir di- rectement, des manufactures Am-éricaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapis- series, bordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée !

L. A. CHOQUET & FRERE,
Coin des rues Cascades et Mondor
ST - HYACINTHE
GROS ET DÉTAIL.

JOS. DALBEC,
SELLIER

Rue Cascades
ST - HYACINTHE.
Spécialité : Harnais fins, attelages simples et doubles. Réparations sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à des prix défiant toute compétition.

MONUMENTAUX

De constructions en pierre, brique et bois

SPECIALITÉ :
Ouvrages en Ciment, Four- naises, Fourns, etc.

H. N. BERNIER

Poscur d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, eviers (Sinks) etc. D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS :
TUYAUX EN GRÈS.

128, Rue Cascades
ST - HYACINTHE.

EXAMENS DE MEDECINE

On rapporte que sept aspirants à l'étude de la médecine ont été arrêtés à Québec. Ces jeunes gens subissaient dans le même temps leurs examens à Montréal, mais par substitution. C'est l'accusation.

Quelques médecins de Montréal ont aussi découvert, paraît-il, que plusieurs aspirants s'étaient procurés les questions d'un imprimeur généreux de Montréal. Les coupables ont sur le champ été congédiés de la salle d'examen.

La question de ces abus sera soumise au collège des médecins qui se réunit à l'Université Laval en cette ville.

La substitution paraît être d'origine antique à Montréal. Elle a rendu des services signalés à certains commis, industriels, marchands, parfaits ignorants sur les matières nécessaires aux examens, et aujourd'hui plus médecins qu'Esculape lui-même, hachant, droguant, martyrisant l'humanité souffrante.

M. LOUIS GLADU

St Hyacinthe vient de perdre l'un de ses plus vieux et respectables citoyens en la personne de M. Louis Gladu, décédé jeudi soir, 12 courant, à l'âge de 73 ans.

Le défunt était né à St-Antoine, Rivière Richelieu, et a passé la plus grande partie de sa vie, jouissant de l'estime et de la considération de tous, estime et considération qu'il ne tarda pas à conquérir également parmi nous lorsqu'il vint s'établir à St-Hyacinthe.

Il est mort, muni de tous les sacrements de la religion et entouré de l'affection des siens.

M. Gladu laisse plusieurs enfants au nombre desquels se trouvent deux Orphelins et une Sœur.

Nos condoléances bien sincères à la famille du regretté défunt.

Les funérailles auront lieu lundi, le 16 courant, à 8 heures a. m., à la cathédrale de cette ville.

R. I. P.

MANIERE DE COUPER LES PATATES DE SEMENCE

Un bulletin émanant de la "Fermé expérimentale de l'Etat d'Ohio" peut se résumer ainsi :

On a beaucoup parlé et beaucoup écrit à propos de la manière de couper les patates de semence, et on a fait de nombreuses expériences dans différentes parties du pays. Il est évident pour tous que la nature du sol et le mode de culture ont beaucoup d'influence sur les résultats. Il n'y a ni sol riche parfaitement cultivé, ni sol pauvre, paillé de petits morceaux est une grave erreur, car on sait qu'au début de leur végétation les plantes se nourrissent aux dépens de leur semence, et alors on comprend que plus le morceau est petit, moins il alimentera la végétation. Les tubercules entiers et de gros morceaux donnent une végétation forte et rapide. La récolte est plus hâtive et plus abondante qu'avec de petits morceaux, mais la proportion de petites patates est plus considérable.

D'un autre côté, en plantant des morceaux avec un seul œil le rendement est généralement faible, quoique les patates soient presque toutes grosses.

Ci-dessous sont les résultats obtenus à la ferme expérimentale de l'Etat d'Ohio.

Dans toutes les expériences on a employé de grosses patates :

Morceaux à un seul œil, moyenne pour 4 ans, 98 boisseaux par acre ;

Morceaux à deux yeux, moyenne pour 2 ans, 180 boisseaux par acre ;

Patates coupées en deux, sur le long, moyenne pour 2 ans, 226 boisseaux par acre ;

Tubercules entiers, moyenne pour 4 ans 236 boisseaux par acre.

Ces rendements sont d'accord avec les résultats obtenus partout où on a fait des expériences sérieuses pendant quelques années. Sous le rapport de la qualité de la récolte et du coût de la semence, les morceaux à deux yeux ont été les plus satisfaisants à la ferme expérimentale, mais toujours avec des morceaux de grosses patates.

A quelle profondeur semer ?

Puisque nous sommes à parler de pommes de terre, j'ajouterai que d'après le professeur J. W. Sarbera, les pommes de terre plantées profondément dans le sol ne produisent pas plus que celles qui l'on plante à la surface ; ces dernières même contiennent 23 1 pour cent plus d'amidon et sont par conséquent 33 4 pour cent plus nutritives.

Engrais pour les patates

Voici, d'après le Rural Gentleman un puissant engrais pour les patates, préférable même au phosphate de chaux : Prenez plein un baril de chaux que vous éteignez avec de l'eau en y ajoutant un minot de sel ; ajoutez autant de cendres qu'il en faut afin d'empêcher que cet engrais ait la consistance du mortier. Vous aurez par ce moyen à peu près cinq barils d'engrais que vous pourrez utiliser comme le phosphate de chaux, mais préférable pour les patates par la quantité de cendres qu'il contient.

ECHOS

Domages—Notre concitoyen M. D. Dussault a subi une perte, ou du moins un retard considérable ces jours derniers.

Tous nos lecteurs ont lu les détails d'un incendie considérable qui a eu lieu à Montréal, ces jours, sur les anciens quais de la ligne Hansa, et qui a consommé des barges contenant pour plusieurs milliers de piastres de marchandises. Les dommages se sont élevés à au-delà de \$75,000.

Or, notre concitoyen M. Dussault avait parmi ses marchandises deux caisses de livres de chant et musique venant de Leipzig, d'une valeur de \$400.

Ses deux caisses ont été totalement détruites. M. Dussault par le retard qu'il se trouve à subir, éprouve un dommage considérable.

Cercle catholique—Les membres de ce cercle doivent donner sous peu une grande représentation dramatique et musicale.

Barreau—C'est l'époque de l'année où le barreau fait ses élections. Le barreau de St-Hyacinthe a fait les siennes il y a quelques jours déjà. En voici le résultat : Bâtonnier, R. E. Fontaine, C.R. Secrétaire trésorier, O. E. Gagnon. Comité de la Bibliothèque, O. Desmarais, J. B. Blanchet, Louis Lussier.

Après 48 ans d'absence—Un vieux concitoyen, M. Auguste Morin, vient d'arriver en cette ville, après 48 ans d'absence. Inutile de dire quels changements il a trouvés. Il était parti de St-Hyacinthe à l'âge de 15 ans ; il est aujourd'hui âgé de 64 ans.

M. Morin est l'oncle de M. Millier comptable chez M. P. X. Bertrand.

Amélioration—Il est rumored que la compagnie du Grand-Tronc doit agrandir la cour de sa gare en notre ville et cons-

truire une autre voie d'évitement qui traverserait la rue Girouard. Ces améliorations sont nécessitées par l'augmentation toujours croissante du commerce de notre ville.

En avant le progrès—Les MM. King, de Montréal, nous arrivent et vont établir une nouvelle boutique de machines. Ils s'installent à l'étage au dessus de la carderie et s'occuperont spécialement de la manufacture d'une machine à tricoter dont les MM. Boas ont obtenu la patente. Succès.

Manufacture de corsets—L'entreprise de la manufacture et de la pose de la briquette a été donnée à M. Oscar Lamoureux ; celle de la menuiserie n'est pas encore donnée, mais on parle de MM. Paquet & Godbout comme devant l'avoir. Le bâtiment sera à trois étages et mesurera deux cents pieds par quarante.

Revenu—M. Birtz, bien connu par les citoyens de notre ville, dont souvent il a charmé les oreilles par son chant, dans nos églises, est revenu parmi nous. Ce monsieur nous avait quittés, il y a quelques dix mois, pour aller s'enfermer dans le monastère des Trappistes ; sa santé ne lui a pas permis d'y séjourner plus longtemps et il nous revient. Bienvenue.

L'œuvre—Nous avons déjà annoncé que notre fête nationale serait célébrée cette année et qu'il y avait un comité formé pour l'organisation.

Ce comité se compose de quinze membres choisis dans les sociétés de St-Jean-Baptiste, S-Joseph, Artisans, C. M. B. A. et Forestiers Catholiques chacune d'elles fournissant trois délégués.

MM. Laquerre et Lapiere ont été nommés dimanche pour recueillir les sous ; nos des hôteliers et restaurateurs, ces messieurs sont à l'œuvre aujourd'hui et sont bien reçus partout, et ils espèrent réaliser le montant qui est requis d'eux.

Impudence—Certaines personnes dans une expédition de chasse et de pêche se sont arrêtées chez un M. Lorquet, en haut de la rivière, et ont allumé un petit feu pour la cuisson de leurs vêtements. Le feu s'est communiqué aux bûches de bois qui se trouvent sur cette propriété et a fait des dommages. Les délinquants ont été requis par M. Lorquet d'avoir à prendre arrangement, ce qu'ils ont fait.

La Banque Jacques-Cartier—La Banque Jacques-Cartier, vu les affaires considérables qui se font à son bureau, a été obligée de prendre deux nouveaux employés, MM. Antonio Côté et Henri Beauregard, tous deux de St-Hyacinthe.

C'est avec plaisir que nous voyons cette brillante institution choisir parmi ses jeunes gens de cette ville, ceux qu'elle croit apte à remplir la charge pourtant si difficile d'employés de Banque.

Cette délicate attention de la part du gérant de la Banque Jacques-Cartier, n'échappera pas, sous sa somme, certains, au public de St-Hyacinthe.

Nous sommes de plus heureux de constater l'augmentation considérable des affaires de cette institution.

Accident—Un des chevaux de M. A. Gervais, attelé sur une voiture chargée de fûts, a pris le mors aux dents lundi, en descendant la côte de la rue Bourgeois. Devenu incontrôlable et poussé par le passager de la voiture qu'il tirait, il s'est jeté sur la manufacture de MM. Séguin & Lalime et s'est arrêté entre cette dernière et un des poteaux de la compagnie du téléphone. La voiture est passablement endommagée ainsi que le harnais ; le cheval est blessé assez grièvement.

Exposition—Notre artiste, M. Sinai Richer a exposé dans la vitrine de la

pharmacie de M. E. Ostigoy, sur la rue Cascoade, un superbe tableau à sa pioceau. Il représente la mort d'Atala.

Agrandissement—M. M. Piquette et Godbout sont à faire agrandir leur magasin sur la rue St-Casimir.

Marché à foire—Certains personnes se plaignent de l'état d'entretien du marché à foire.

Bureau de poste—Les travaux sont commencés au bureau de poste que le gouvernement fait construire dans notre ville.

Nouveaux magasins—Mesdames Becton et St-Amour ont ouvert chacune un magasin de modes sur la rue Cascoade.

Personnel—Notre jeune ami, M. J. H. Fortier, qui était à l'emploi de M. A. Lapalme, marchand de fourrures, est maintenant commis chez MM. Brousseau et Bergeron.

Mariage prochain—On annonce pour la fin de mai, le mariage d'un ancien Rédacteur du Courrier, avec une de nos charmantes concitoyennes.

Glace—Nos bons amis, les commerçants de glace, ont commencé à distribuer à leurs nombreux clients, en détail, la récolte que la saison rigoureuse leur a permis de faire.

Malade—Nous apprenons avec chagrin que le Rvd. M. Prioux, chanoine, professeur du collège de notre ville, est dangereusement malade. Nous souhaitons que ce vénérable monsieur revienne promptement à sa santé.

Patente—M. Daniel Lajoie, autrefois de cette ville, et venant à Montréal, a prêté une lampe à l'épreuve des explosions.

L'œuvre—Les travaux pour la construction de la manufacture de corsets sont commencés ; des hommes sont à creuser pour assécher les fondations. C'est signe que nos nouveaux manufacturiers sont décidés à mener rondement la besogne. Tant mieux.

Départ—M. Arthur Lecours, fils de notre concitoyen M. Edouard Lecours, autrefois employé chez MM. Brousseau et Bergeron, est parti pour Montréal, où il a une position comme commis dans une maison importante. Nos souhaits de succès l'accompagnent.

Telephone—Voici les noms des derniers abonnés pour le téléphone en notre ville à ajouter à la longue liste de ceux qui est déjà des instruments :

Benjamin Benoit & Cie ; Olivier Oulifoux & Fils ; Bédard & Lefebvre ; E. Reeves ; Charles Ledoux & Reeves ; O. Desmarais, Cor., bureau.

Accommodation—Il y a un nouveau train qui passe ici le dimanche entre neuf et dix heures du matin, venant de Montréal. Ce train porte les valises anglaises et arrête ici ; c'est un avantage pour les personnes qui désirent venir passer cette journée du dimanche à St-Hyacinthe ou pour ceux de nos concitoyens qui ne peuvent nous revenir le samedi soir et qui néanmoins voudraient assister à la grand'messe dans leur église paroissiale.

St-Thobias d'Acton—Madame Vovre Elie Lussier, a acheté la maison de M. Napoléon Tanguay, situé au village, et M. Tanguay est à se bâtir une maison sur la terre qui est située aussi dans ce village.

—MM. André Gauthier et Georges Martinson ont acheté la terre de M. Joseph Robinaud.

—Dimanche dernier, M. Brassard, du rang de cette paroisse, retournait chez lui après la messe, lorsque tout-à-coup de ses guides se détacha de la bride. Il n'eut le temps de dire que son cheval (un jeune polain) prit le mors aux dents et aurait fait un mauvais parti à son propriétaire, sans la bravoure d'une jeune fille, Mlle Gauthier, fille de M. André Gauthier, qui voyant le danger auquel était exposé M. Brassard et sa bête, se précipita devant de l'animal, le saisit à la bride et parvint à l'arrêter, après s'être fait saigner une certaine distance, inutile d'ajouter que Mademoiselle Gauthier fut remerciée.

Dettes—Dans le mois d'avril dernier la dette publique de la Puissance du Canada a été réduite de \$828,105. La dette totale est actuellement de \$35,057,000.

Incendie—La résidence de M. J. H. Cassier, à Acton Vale, a été détruite par un désastreux incendie dans la nuit de mardi à mercredi.

Nous ne connaissons pas l'origine du feu non plus que le montant des dommages soufferts.

Sacre de Mgr Emard—La consécration de Mgr J. M. Emard, évêque de Valleyfield, est définitivement fixée au mardi 9 juin prochain. Elle aura lieu à Valleyfield.

Le prélat consécrateur sera Mgr l'archevêque de Montréal. Les évêques assistant l'élu seront NN. SS. de Saint-Hyacinthe et Sherbrooke.

Préparatifs de guerre—Le correspondant du Standard à Sebastopol télégraphie ce qui suit :

"Jamais les préparatifs de guerre en Russie n'ont été plus actifs qu'à l'heure présente. Il y a un mouvement continu de troupes vers la frontière ouest; de plus, les différentes catégories de réserves militaires commencent à être mobilisées. Ces réserves seront dirigées sur d'autres points de concentration, d'où elles pourront facilement renforcer les garnisons en Poogoo, sur les frontières d'Autriche et d'Allemagne. Les préparatifs de transport par mer sont aussi presque complétés.

Victime d'un fils—M. Fréchette, député de Mégantic au parlement fédéral, a été, l'autre soir, victime d'un filou.

Pendant qu'il était au "Casé Parisien," Ottawa, coin des rues Metcalf et Albert, il entendit du bruit au dehors, et sortit pour savoir ce qui se passait. Il fit à la porte la rencontre de deux individus qui, après lui avoir adressé quelques paroles, montèrent dans une voiture et partirent au galop.

M. Fréchette s'aperçut presque aussitôt que sa montre d'or, valant \$120, lui avait été enlevée. L'un des individus, un nommé Gilchrist, a été arrêté et la montre a été trouvée en sa possession; l'autre est encore en liberté. Gilchrist subira son procès lorsque son compagnon aura été arrêté, ce qui ne tardera pas, probablement.

Le consistoire à Rome—Il est maintenant décidé que le prochain consistoire aura lieu en juin.

Un désastre évité—Le village de Fairville, de l'autre côté du pont suspendu sur la rivière Saint-Jean, N. B., a été en partie détruit par un incendie.

Le feu a pris dans l'école de l'église. Une église, deux fabriques et trente-cinq maisons ont été réduites en cendres. Environ quatre-vingt-cinq familles sont sur la paille. Les pertes s'élevaient à \$100,000.

St-Jovite—M. Adolphe Cochin, s'est fait enlever trois doigts par une école au moulin de la Cie Industrielle.

Refus—Le lieutenant gouverneur de l'Ontario, le lord Elton, a refusé de sanctionner la loi abolissant le Conseil législatif de cette province.

Chicago—Un nommé Thomas Walsh qui se trouvait chez sa tante, Mme Michael Walsh, a fait à cette dernière des propositions de mariage. Mme Walsh lui ayant donné un soufflet, le misérable saisit une paire de ciseaux et lui infligea soixante-cinq blessures.

Le meurtrier a été arrêté et a fait des aveux complets.

Putnam Conn.—Louis Hénault, frère du fameux Pierre Hénault, qui s'est suicidé à Lawrence, après avoir tué sa femme, a été condamné à 10 ans de prison pour tentative de meurtre sur son épouse.

Mort subite—On nous apprend que Madame Toussaint Jeannon, de St Denis, est morte subitement. Elle souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur.

Chicago—Lundi, 2 mai, Mgr Fabre et Mgr Paquet ont diné à l'archevêché, et le soir, à 4 heures, ils partaient pour Bourbonnais, accompagnés des Rév. Bergeron et Adams. Mardi, ils ont visité la ville de Pullman, dont la petite colonie canadienne-française est florissante, et le même soir ils sont partis pour Albany, N. Y.

Mais le souvenir de leur visite et des belles fêtes de dimanche fera pour nous tous du 1er mai 1892, une date inoubliable.

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, charnières, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

—LIBRAIRIE—
CHARLES DELAGRAVE
15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur.—Matériel et Mobilier Scolaire.—Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes Terrestres.—Livres de Prix et d'Extrêmes.—Envoi franco du catalogue sur demande.—23-4-92.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
Saints Étés
13—Rue Delambre—13
PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique: Ecriture Sainte—SS. Pères—Docteurs—Liturgie—Droit Canon—Théologie—Apostolique—Philosophie—Controverses—Histoire—Vie des Saints—Divers—à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

25 Fév. '92.

Jos. Morin,

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'automne.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Commissaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes, Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau: No 9, Rue St-Denis, ST-HYACINTHE.

Remèdes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille? N'est-ce pas la santé? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir: vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

148 1/2, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel Windsor, en face du Marché. On peut se procurer et avoir ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

L'IMPOSTEUR

VII

Le front inondé de sueur, les cheveux en désordre, elle s'efforçait d'écarteler la vision détestée; sa respiration devenait haletante; puis, d'un bond terrible, elle franchit le cabanon et alla se heurter la tête à la muraille en face. Mais la tenture rembourrée amortit le choc. On entendit seulement le bruit sourd de sa chute sur le matelas du sol où la secousse l'avait jetée. Une heure entière elle demeura immobile. Ses prunelles se voilaient sous ses paupières alourdies; la vision avait disparu, et elle écoutait chanter, en elle-même, l'air obstiné qui la poursuivait dans cet écroulement de sa raison. Puis, doucement elle se leva, s'approcha de la fenêtre, qu'enguirlandaient des roses, s'assit paisiblement, et reprit son rêve, son rêve d'espérance:

Nana, Nana, mon cher fils,

La voix triste et pure s'élevait comme une plainte; et sur son carnet, le médecin aliéniste, impassible, notait toutes les paroles et tous les gestes de la pauvre folle.

Le lendemain, dès le matin, par quelques lignes d'Elie Michelin, celui qu'on nommait toujours le marquis de Villepreux apprit l'aggravation survenue dans l'état d'Hélène. Ce fut un coup terrible. Eh! quoi, elle était enfermée, séquestrée à la maison des fous. Et c'était lui, lui le misérable qui avait condamné à la cellule des aliénés cette jeune femme, si aimante, si aimée. Il frissonnait, se frappait la poitrine. La Providence ne pouvait le flageller d'une manière qui lui fût plus douloureuse. La justice divine le punissait dans celle qu'il adorait. Et, dans sa douleur sans bornes, dans son repentir amer, Yves perdait le goût de toutes choses en ce monde. Tout ce qu'il avait aimé autrefois lui paraissait indifférent, frivole, à peine digne d'intérêt. L'écroulement de son édifice de mensonges lui laissait un sentiment de vide, comme celui qui suit un violent accès de fièvre. Il n'avait qu'une pensée dans l'esprit: Revoir Hélène.

Chaque matin, après une nuit d'insomnie, il quittait Phalère, par des chemins détournés, par des sentiers sauvages: il craignait de rencontrer les hommes; il lui semblait que sa faute était écrite sur son front. Il aurait voulu fuir à l'autre bout du monde, mais l'inquiétude que lui causait la malade le retenait; et, chaque jour, ses pas allaient où son cœur le conduisait. Il se rendait à l'asile des aliénés, contournait le parc, errait dans le voisinage des pavillons, et n'osait franchir le portique; le soir, il rentrait à Phalère, harassé, désolé.

Huit jours se passèrent ainsi, et son désir de revoir Hélène devenait plus violent et plus âpre. Il s'imaginait que son regard, à lui, ranimerait une flamme dans les yeux éteints; que sa parole disperserait

la cendre qui recouvrait cette raison morte.

—J'ira', se dit-il, et je parlerai au docteur Arpoukine.

Il quitta Phalère marchant à pied. La fatigue extrême qu'il s'imposait ainsi donnant seule à ses nuits quelques heures de sommeil. Octobre s'achevait. Malgré l'aut. mne, le temps était lourd et chaud. Yves suivait le flot frangé d'écume ; puis il s'écarta de la plage et pénétra dans les terres. Il dut alors longer les ruines d'un temple antique. Il marchait la tête basse, pensif, écoutant la leçon que lui donnaient ces frontons à terre, ces colonnes renversées. Il suivait d'un pas lent ces sentiers rocailleux, couverts de chardons, mêlés à des fragments de sculpture. Ses pieds heurtaient sans cesse contre les chefs d'œuvre du ciseau grec, ses pas s'imprimaient dans une poussière de marbre. Cà et là, une menthe sauvage exhalait, dans l'air brûlant, son parfum pénétrant ; puis, effrayés à l'approche du promeneur, des lézards verts s'échappaient de leur abri ; et, peureux, avec de petits mouvements vifs, ils regardaient du coin de leur œil d'escarboucle, s'enfuyaient avec précipitation et disparaissaient sous un fronton renversé. Les cigales chantaient dans les ruines. Là, où Démosthènes avait fait entendre sa voix ; là, où le ciseau de Phidias avait sculpté les colonnes avec une perfection absolue, elles chantaient, les cigales... Et Démosthènes était muet et le ciseau de Phidias avait à jamais cessé de frapper le marbre.

Ainsi de tous les hommes, pensait Yves. Ils prêchent, ils courent, ils s'en vont semant je ne sais quelles idées que le vent emporte ; ils se fatiguent, s'épuisent, dressent des monuments... que les siècles jettent à terre.

Elle était loin l'ambition insatiable du Breton. Le chagrin avait tué ses rêves de richesse. L'amour de la femme et des honneurs n'existait plus dans son cœur brisé.

Il continuait d'avancer sur ces sentiers déserts ; puis, accablé par la chaleur et la tristesse, il s'assit sur une colonne renversée. Il regardait tous ces marbres à ses pieds ; les uns mis en poussière, les autres dorés de cette teinte que le soleil et les siècles mettent sur la pierre. Puis ses yeux se reportaient sur l'horizon. Il dominait toute la plaine aride et brûlée. Il s'imaginait ce que devait être cet horizon aux temps anciens. Alors la grande Athènes, vivante et glorieuse, bruissait comme une ruche trop pleine. Alors le Pirée n'était qu'une longue avenue bordée de temples, où la population passait et repassait, sans cesse agitée comme les flots. Alors la mer bleue était couverte d'une forêt de mâts et de voiles blanches, étendues comme des ailes, et prêtes à s'envoler pour les lointains voyages. Alors une foule religieuse longeait, avec majesté, la voie sacrée taillée sur les flancs de la colline ; elle serpentait entre les gradins et les statues en amphithéâtre, et venait, respectueuse, faire fumer l'encens devant Minerve...
Alors...

Et, maintenant, la solitude, le silence, et la poussière des ruines.

Yves baissait la tête. Et, de plus en plus, toutes les chimères qui l'avaient grisé achevaient de prendre leur vol. Il voyait clairement la réalité de la vie. Le chagrin avait été pour lui le plus grand des maîtres.

—Ah ! qu'est-ce que la renommée balbutiait-il. La renommée est comme ce temple qui resplendissait, autrefois, sous les rayons du soleil.

Voilà la renommée. Celle-ci était grande pourtant. Qu'en restait-il ? Un temple sans toiture, où tombe la pluie du ciel, où souffle le vent des tempêtes. Ainsi tout déclive et tout meurt.

L'heure avançait. C'était vraiment une brûlante journée. Le soleil dévorant lançait ses flèches de feu sur la plaine aride. Un grand aigle planait si haut dans les airs qu'il semblait immobile ; et, tout à l'entour des ruines, les crécerelletes chassaient les sauterelles et poursuivaient les corbeaux noirs. Yves se leva. Le moment était venu où il pourrait être reçu chez le docteur Arpoukine ; il reprit donc son triste pèlerinage.

Un frisson de pitié le saisit lorsqu'il s'arrêta devant le portique où l'acanthé fleurissait entre les colonnettes ; il fit demander le médecin aliéniste.

Bientôt celui-ci apparut, l'air très grave.

—Comment est-elle, s'écria Yves ; il n'osait même plus prononcer le nom dont il s'était emparé. Ah ! docteur, me serait-il possible de la voir... moi, son mari ?

—Elle est très calme, répondit l'aliéniste, trop calme même. La stupeur la reprise. Je préférerais les crises violentes qui ont caractérisé les premières phases de la maladie... On m'a dit qu'une grande émotion avait ébranlé tout le système nerveux de cette pauvre jeune femme ?

La rougeur au front, Yves baissa les yeux.

—Oui, docteur, une grande émotion, une grande douleur.

Arpoukine réfléchit durant quelques secondes.

—Eh bien, qui sait?... Peut-être un nouveau choc rétablirait-il l'équilibre. Hier, elle a passé muette et hagarde devant son grand-père... Vous reconnaîtrez-elle ? Je veux tenter de la ranimer par une émotion nouvelle. Venez.

Yves suivit l'aliéniste. Il éprouvait une sensation de remords et d'étouffement en pénétrant dans ce jardin ombragé de figuiers et fleuri de castus ; où, parmi les fantômes qui s'y promenaient, errait peut-être celle qu'il aimait. Il ne l'avait pas revue depuis la terrible scène où il avait avoué sa faute. Il se rappelait le regard d'indicible horreur dont elle l'avait enveloppé. De cette jeune femme si riieuse, si tendre, à la physionomie si expressive, si enjouée qu'avait fait la folie ! Il se demandait s'il n'allait pas retourner sur ses pas, s'enfuir, aller se cacher dans sa solitude de Phalère pour pleurer, pleurer sa trahison ; partir sans la revoir, lui qui, depuis un mois, n'avait eu que ce désir : tomber à ses pieds, obtenir son pardon.

—Venez par cette allée, dit le docteur.

Il se laissait guider. Son cœur palpitait à se rompre. De tous côtés il rencontrait de pauvres femmes qui marchaient comme des ombres sous le regard des gardiennes. L'une d'elles s'approcha.

—Vous pouvez lui répondre, fit Arpoukine ; elle est inoffensive. Écoutez-la, vous la rendrez heureuse.

La folle disait en mystère : —L'avez-vous vue ? Elle est morte. Mais Dieu permet que quelquefois elle descende du ciel. Elle me vient entourée d'un cortège d'anges.

Ses mains se joignirent ; elle semblait en extase.

—Oh ! la voilà ! la voilà ! ma belle petite fille ! La voyez-vous, monsieur ? Qu'elle est jolie avec ses ailes si blanches. Que je voudrais approcher... mais quand je tends les bras pour la saisir, elle s'évanouit dans l'espace. Les anges la reprennent... C'est tout naturel ; elle est des leurs maintenant.

La folle s'était mise à genoux.

—Reste, ma petite fille ; reste ne te touchera pas... Ne t'envole pas.

Yves avait repris sa marche et s'était éloigné de cette pauvre hallucinée, que la vision de son enfant, morte à quatre ans, consolait de la raison perdue.

—La démençe est quelquefois douce dans sa cruauté, reprit le docteur ; elle jette un voile sur les tristes réalités ; elle donne le bonheur à ces esprits égarés ; ils divaguent, heureux de leurs illusions.

Il s'oubliait dans ses observations savantes, ne songeant plus que celui auquel il s'adressait était anéanti, accablé.

—Tenez, voyez celle-ci ; elle est très curieuse.

De son index légèrement levé, il indiquait une femme aux yeux noirs comme l'ébène, aux cheveux épars.

—Elle s' imagine qu'elle est la lumière du monde.

La folle, en effet, soufflait tour à tour sur chacune de ses mains, se figurant qu'à son souffle ses doigts s'allumaient, et elle tenait très haut ces dix flammes imaginaires, pensant que la terre en serait illuminée.

—Quelles bizarreries traversent tous ces cerveaux malades, reprit le médecin. Et celle-ci... Ah ! c'est triste. Quelle pitié de constater où en arrive l'être humain lorsqu'il est privé de sa raison. C'était une belle intelligence cependant. Cette femme, autrefois célèbre, a tenu une plume avec un grand talent.

La folle avait dépassé le milieu de la vie ; des cheveux blancs entouraient son front très arge ; une jeune dame lui parlait avec bonté.

—C'est sa fille, expliqua le docteur ; chaque jour elle lui apporte quelque sucrerie.

La folle poussait de petits cris joyeux à la vue des bonbons. Elle choisit du loukoum à l'essence de rose, dont la couleur l'attirait, puis, avidement, elle dévora cette pâte délicate, transparente comme une gelée. Elle en voulait encore, elle en voulait toujours. Et, seulement en lui présentant cet appât, la gardienne parvint à la faire rentrer dans son pavillon. Et cette femme avait écrit des livres pleins de raison et de sens ! O misère humaine !

Et, tout à coup, Yves s'arrêta.

—Elle, elle, balbutia-t-il. Ah ! pauvre, pauvre Hélène !

La malade s'avancait à pas lents sous l'ombre des figuiers. Son visage, si riant et si aimable naguère, semblait de marbre ; ses traits purs avaient pris une rigidité de pierre, ses grands yeux couleur du ciel regardaient devant eux sans rien voir ; ses lèvres murmuraient toujours la berceuse obstinée ; mais sa voix était si faible qu'on la discernait à peine.

"Nana, Nana, mon cher fils."

Yves chancelait. Quelle douleur de le voir ainsi. Elle, la victime, payait pour le lâche qui avait menti. De grosses larmes jaillirent brûlantes de ses yeux et coulèrent sur ses joues.

—Courage, lui dit le docteur en lui serrant la main, courage ?

Si habitué qu'il fût à ces drames, le désespoir de ce mari amenait en lui l'émotion vive. Hélène approchait de son pas lent et mesuré. Quelques mètres seulement les séparaient. Alors, lui, suivant l'impulsion qui le jetait à genoux à ses pieds :

—Pardon... Pardon, s'écria-t-il d'une voix déchirante. Pardon... Me reconnais-tu ?

Il avait saisi un pli de la robe de la femme aimée et le portait à ses lèvres frémissantes, n'osant les appuyer sur la main de l'aliénée.

—Pardon... Pardon, reprit-il avec angoisse, oubliant, dans sa douleur, que le docteur Arpoukine le regardait, l'entendait, et qu'ainsi, devant cet étranger, il avouait sa faute.

La folle s'était arrêté. Ses yeux se rivèrent sur les yeux inondés de son mari ; son visage exprimait une terreur indicible ; elle reculait comme un être qui, ayant souffert, croit à la trahison universelle ; elle était en proie à des secousses nerveuses ; puis, tout à coup, d'une voix étranglée :

—Vous... vous, dit-elle.

Elle venait de le reconnaître, et le mépris étincela dans son regard.

Yves baissa la tête, et la folle, poussant un cri :

—Eloignez-le, écarterez-le, il me fait mourir

La vie l'abandonnait en effet. Ses bras se tendaient en avant, sa tête se renversait en arrière, elle fût tombée sur le sol, privée de sentiment, si le docteur Arpoukine ne l'avait soutenue. Elle était maintenant allongée, toujours évanouie, sur un banc de gazon, et le médecin faisait signe à deux gardiennes pour que ces femmes la portassent dans le pavillon qui lui était assigné.

—Oh ! je l'ai tuée, murmurait Yves, en se tordant les bras ; je l'ai tuée.

—Non, repartit l'aliéniste, non. Cette crise lui serait peut-être salutaire. Depuis six semaines, elle n'avait pas reconnu un visage humain. Cette lueur de connaissance, revenue soudainement, me donne un peu d'espoir. Je ferai tout pour la guérir. Il serait sage de vous retirer, car une nouvelle commotion pourrait lui être fatale.

Yves joignit les mains et jeta vers le pavillon un regard désespéré.

—Jobésis, dit-il avec effort ; mais quelle souffrance !

Ses traits se crispaient sous l'étreinte des remords et de la douleur. Il pleurait ces larmes retenues et isolées, indices des émotions profondes ; et, en chancelant, il quitta la maison de santé. Il s'éloignait et, dans la chambre matelassée où on l'avait étendue, Hélène était à la torture. Elle souffrit de longues heures. Au matin suivant, elle était mère. Et la pauvre femme, qui avait rêvé pour son fils un berceau doré aux rideaux de dentelle, le vit dormir dans le cabanon d'une aliénée. Il dormait de son sommeil innocent, et, sur son petit visage, il y avait déjà quelque chose de grave que l'enfant tenait de son père. Le front avait la même coupe, et les cheveux seraient noirs, ou le voyait aux quelques fils soyeux et courts qui sortaient du petit bonnet.

IX

Bien plus encore que les soins du docteur Arpoukine, la présence de son enfant contribua à la guérison d'Hélène. Ce petit être lui avait pris l'âme. A chacun de ses vagissements, elle sortait de sa torpeur pour lui venir en aide. Peu à peu son esprit redevenait lucide, et au commencement de l'hiver, par une belle journée de novembre,

elle put revenir à la villa des Muses.

Elie Michelin et ses tantes la reçurent avec transport. Ils eussent désiré connaître quel chagrin avait momentanément altéré sa raison. Discrètement ils l'interrogèrent ; mais elle demeura muette, ne voulant pas révéler sa honte. Elle fit demander lord Elliott. Depuis le duel, il n'avait pas quitté Athènes. Il pénétra près d'elle, bien ému. Elle lui tendit la main.

—Mon ami, dit-elle, j'ai à vous demander pardon de l'accueil que je vous fis après... ce duel. Ah ! je croyais aimer cet homme indigne, et j'ai été cruellement injurée envers un ami fidèle. Pardonnez-moi, sir Georges.

La lèvre de l'Écossais était blême.

—Pauvre enfant ! Pauvre enfant ! murmura-t-il. Et dire que ce malheur qui vous accable est venu par ma faute ; que c'est moi qui vous ai présenté ce gentilhomme de mauvais aloi,

Elle eut un rire amer.

—Que voulez-vous, mon ami ? ce comédien vous a trompé comme il nous a trompés tous.

Et très bas :

—Mais j'ai une grâce à implorer de vous. Gardez-moi le secret ainsi que vous l'avez fait jusqu'ici. Que je n'aie pas cette suprême douleur de voir mon nom traîné devant les tribunaux. Un procès, une condamnation inévitable, le père de mon fils envoyé au baign. Ah ! cher ami, au nom de l'amitié que vous me portez, épargnez-moi ; qu'autour de moi toute cette boue ne soit pas remuée :

Elle reprit après un silence :

—Songez donc quel scandale ! Que mon humiliation ne soit pas livrée en pâture à la curiosité publique. Je vous le jure, réparation sera faite aux nobles morts de la famille de Villepreux. De leurs titres, mon fils ne conservera rien. Il portera le nom de sa mère, l'humble nom de Michelin. De leur fortune, il ne gardera pas un obole. Sa main innocente ne sera pas souillée par l'or avili. Je travaillerai pour nourrir mon enfant, pour mettre quelque bien-être dans la vie de mon grand-père et de mes tantes. Je travaillerai jusqu'à ma dernière heure, je mourrai à la peine s'il le faut ; mais, jamais, je ne m'abaisserai à devoir, fût-ce un morceau de pain, à un patrimoine volé.

Il y avait en elle une dignité si haute, une loyauté si éclatante, qu'il suffisait d'un regard pour voir qu'elle n'était point de celles qui se résignent à des rô-

les honteux. Lord Elliott plia le genou :

—Chère enfant, vous m'avez toujours inspiré la plus grande estime. Eh bien, puisque vous le désirez, pour vous, mais non pour le lâche et le misérable, je ne livrerai pas aux tribunaux mon triste secret. Je saurai convaincre Michel Normand. Nous vous épargnerons, mais à la condition que vous ne pardonneriez pas à cet imposteur.

Une lueur de colère brilla dans les yeux d'Hélène.

—Lui pardonner, répliqua-t-elle avec véhémence. On peut pardonner certaines fautes, mais la bassesse, jamais ! Être indulgente pour l'hypocrisie, ce serait s'avilir, ce serait descendre aussi bas que le menteur et que le voleur ! Ah ! si je pouvais oublier cet homme, oublier qu'il ait jamais vécu.

Lord Elliott dit avec hésitation.

—Il y a la ressource du divorce. Vous pourriez cesser de lui appartenir.

Elle se leva toute droite, son visage se couvrit d'une pâleur de morte.

—Non, dit-elle, je ne divorcerai pas.

Et de la main elle montrait le berceau de son fils.

—Le divorce ferait-il que cet enfant ne fût pas son fils et le mien ? Il pourrait rompre un lien, il ne pourrait l'annuler. Cet enfant sera toujours la preuve vivante que j'ai été la dupe du plus fourbe des hommes. Ah ! lui pardonner ! Comment le pourrais-je en voyant grandir mon fils ! Non, je vous le répète, je ne divorcerai pas. Ce serait publier ce vol indigne dont je rougis.

Un lourd silence pesa entre eux ; puis, d'une voix presque indistincte, l'Écossais murmura :

—Mais, puisque vous repoussez le divorce, puisque vous ne voulez pas que la justice atteigne le coupable, puisque vous ne voulez pas qu'il soit condamné par un tribunal, est-ce que vous l'aimeriez encore ?

Hélène fut surprise de l'accent passionné et du regard étrange de sir Georges ; elle réfléchit quelques secondes :

—Je ne l'aime plus : par la cruelle blessure qu'il m'a faite, mon amour est parti tout entier. Ah ! que j'ai souffert ! que j'ai souffert... à en perdre la raison. Sans mon petit enfant, je serais encore enfermée dans un cabanon ; j'y serais morte ; mais, pour lui, j'ai voulu vivre et j'ai repris courage. Ah ! ma vie est finie, mon cœur est brisé ; je n'aimerai plus jamais personne.

personne, excepté mon petit enfant.

Lord Elliott lui jeta un regard triste comme un adieu. Ce regard était empreint de tendresse et de regret, Hélène eut l'intuition de la vérité et en fut trempée jusqu'au fond de l'âme.

—Pauvre ami, balbutia-t-elle, il est préférable, je crois, qu'une longue distance nous sépare ; car, autrefois, j'étais trop jeune je n'ai pas su vous comprendre, et maintenant je ne suis plus libre.

Il y eut un silence ; lord Elliott saisit la main de la jeune femme ; puis y déposant un long baiser :

—Je vais reprendre ma vie errante. Pensez à moi quelquefois. Plaignez-moi et vivez en paix. Personne au monde ne connaîtra la nature de cette douleur qu'on vous a infligée, le faussaire ne sera pas inquiété. Adieu, ajouta-t-il, en la quittant brusquement, adieu, ma pauvre enfant !

Dans le long couloir, il rencontra les tantes d'Hélène, aux aguets, anxieuses.

—Eh bien, mon ami ?

—Eh bien, dites-vous qu'elle a souffert, et gardez le silence.

Il passa outre.

Devant la porte entr'ouverte de la bibliothèque, il s'arrêta un instant indécis. Trait-il serrer la main de son ami ? Il entendait la voix d'Elie Michelin, dont la pensée était revenue aux siècles passés. Le vieillard lisait à haute voix une étude archéologique, destinée à l'Académie des sciences. Sa physionomie était souriante. Il s'animait, il s'exaltait ; et, depuis deux heures entières, il savourait sa prose harmonieuse. Il lisait sans s'arrêter, enflant la période comme un orateur enflammé et convaincu. Oh ! les auteurs jeunes ou vieux, quels poumons, quel souffle, quelle verve, quand ils déclament leurs œuvres.

—Heureux Michelin ! murmura sir Georges. Que n'ai-je, comme lui, l'amour des médailles !

A la sortie du parc, sous un bouquet d'oliviers, il vit un homme les bras croisés, la tête baissée, assis sur un fragment de rocher. Il le reconnut et passa vite, en lui jetant un regard de mépris et de haine. Mais, absorbé dans ses pensées, Yves n'avait point remarqué lord Elliott. Depuis la guérison d'Hélène, il continuait à errer comme une âme en peine autour de la villa. Lorsque la porte s'entr'ouvrait, il se cachait et regardait, espérant voir passer, sous les muriers, la mère et le petit enfant tout rose dans sa robe blanche.

MARCHANDISES
DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES **CHAUSSURES**

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

DUNN, HILLOUSIER & CIE

122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P.Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Patrons gratis à toute personne qui achètera une robe.
M. Leduc tient toujours comme par le passé les étoffes à robes,
à des prix exceptionnellement avantageux.

Soies, Velours, Fluches, Dentelles, Broderies,
Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc,
Ses tweeds canadiens, Anglais et Ecosais, pour habillement
d'hommes défient toute compétition.

BRODEUR FRÈRES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreur

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

** ** *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.

Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité : FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC

Ce irroles en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVEUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité :—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi : Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Meublier et Bourreur

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPECIALITE :—

Bureaux à Cylindre, Bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTAMMENT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

C. ROULLEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moules, Son, Gru, etc., etc,

AUX FROMAGERS!

Tous les articles nécessaires pour les FROMAGERIES

—Tels que :—

Coton, Présure, Couleur, Moules
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, P.Q.

PAGNOLLE & CIE

Epicerie de Familles

EN GROS ET DETAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eug. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin du Bon Marché

ETABLI EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marché pour leurs

Marchandises Sèches

—Au Nos. 29 et 43—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en main, un assortiment considérable de Marchandises Sèches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, etc., en Gros et en Détail.

FODDS DE BANQUEROUTE

A très bas prix.

Indiennes Cotons, Ducks, Jeannottes, Shirlings, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Libresco, L'ESCOUPE TRES LIBERAL AUX MARCHANDIS LA COMPAGNE.

Le sousigné continue toujours son commerce de spécialité. **Flours, Provisions et Produits de l'Ouest,** (En gros et en détail.)

Au plus Bas Prix

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe

PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIE DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et parés aux conditions les plus avantageuses.

Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai. Ou n'emploie que du bois de première qualité.

J. H. MORTY

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES :

Fournaises et Poeles de Cuisine

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marche, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—1 a.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Batisse de la " Tribune

Montres Américaines et Suisse, en or et en argent, horloges argentées, etc. Spécialité : Lunettes en or, argent, nickel, acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

" L'ECHO "

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé, pour le compte de ses propriétaires, par Boucher de LaBrière, imprimeur-éditeur, en la cité St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.